



L'Empreinte de l'Ours S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

☎ 03.87.06.62.30

mail : mairie@baerenthal.eu site internet : www.baerenthal.eu

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1^{er} Adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction : S. Weil, A. Kessler, C. Ringard, J. Charpentier, P. Brunner, M. Zugmeyer et A. Levavasseur

Décembre 2021

Horaires d'ouverture :

Mairie

Mardi et vendredi de 14 h à 19 h

Mercredi de 8 h à 12 h

ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV

les vendredis de 17 h à 19 h

Bibliothèque Municipale

☎ 03 87 06 26 48

biblio@baerenthal.eu

Mardi de 16 h 30 h à 18 h

Agence Postale Communale

☎ 03 87 96 50 41

Lundi, mercredi et jeudi

de 14 h à 16 h 30

Mardi et vendredi de 17 h à 19 h

Samedi des semaines impaires

de 9 h à 11 h

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES

Centre de régulation médicale

Médigarde 0 820 33 20 20

**Appeler le 15
en cas d'urgence**

Pharmacies de garde :

Composer le 3237 pour connaître
la pharmacie de garde

Médecin :

Clarisse CROPSAL

☎ 03 87 06 53 34

Cabinet d'infirmières :

Cécile FERSTLER

☎ 03 87 96 17 23

Cabinet de kinésithérapie :

Jennifer SCHMITT

☎ 03 72 29 98 05

AMAPA :

L'antenne du Pays de Bitche est installée à
Sarreguemines :

☎ 03 87 95 71 72

CLIC :

Antenne de Bitche :

☎ 03 87 78 06 99

Au revoir Constance, bonjour Anne

Après avoir passé un peu plus de 2 ans et demi au sein de la commune de Baerenthal comme secrétaire de mairie où elle avait succédé à Pierre Burack, Constance Ringard a souhaité donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle. Elle rejoindra dès le 1er décembre 2021 la Direction Départementale des Finances Publiques de la Moselle dans le cadre d'un détachement qu'elle a obtenu suite à sa demande.



Elle sera remplacée dès le 1er décembre par Anne Nirrengarten, originaire et habitant à Baerenthal qui connaît de par son parcours professionnel tous les rouages de la fonction publique territoriale.

Elle était jusqu'à présent et depuis presque 20 ans employée par la commune de Rohrbach-les-Bitche. A 41 ans, elle a souhaité, elle aussi, prendre de nouvelles responsabilités dans sa commune d'origine.

Nous souhaitons à l'une et à l'autre une pleine réussite dans ce nouveau challenge professionnel.



“

Une institution renaît...

C'est avec un réel plaisir que nous apprenons la réouverture après de longs mois de fermeture de l'ancien Nessie, aujourd'hui rebaptisé « Byggvir Pub ». La municipalité se réjouit de cette initiative et souhaite aux nouveaux propriétaires une pleine réussite dans cette entreprise et les assure de son soutien.

Décisions du Conseil Municipal – Séance du 19 novembre 2021

Le compte rendu de la séance du 28 septembre 2021 a été adopté à l'unanimité.

A – Adoption du cahier des charges et du plan de financement des travaux de restauration des milieux lacustres de Baerenthal

Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, le cahier des charges ainsi que le plan de financement des travaux de restauration des milieux lacustres de Baerenthal.

B – Passage à la nomenclature M57

Le changement de nomenclature budgétaire et comptable en M57 Abrégée a été accepté.

C – Demandes de subvention de fonctionnement

Plusieurs demandes de versement de subvention ont été adressées en Mairie : deux ont fait l'objet d'un avis favorable (MFR St-Dié et l'Amicale des Secrétaires de Mairie) et deux autres ont reçu un avis défavorable (AFM Téléthon, Secours Populaire Français).

D - Location logement n°3 de l'école primaire

Le logement N°03 de l'école primaire a trouvé preneur et va être reloué, à partir du 1^{er} décembre 2021.

E - Frais de Chauffage du presbytère et de l'église

Il a été décidé d'annuler, à compter du 1^{er} novembre 2021, les conditions financières liées au chauffage de l'église et du presbytère.

F- Convention Globale Territoriale pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025

L'Assemblée a donné l'autorisation à Monsieur le Maire de signer la nouvelle Convention Globale Territoriale et ses éventuels avenants. Cette convention va remplacer progressivement l'ancien Contrat Enfance Jeunesse.

G - Servitudes de passage des réseaux situés au niveau du presbytère

Le Conseil Municipal approuve la création de trois servitudes de passage des réseaux desservant le Presbytère.

H - Accessibilité par le terrain communal

La demande d'accès sur un terrain privé par le terrain communal formulée par un particulier a été accordée sous conditions par l'Assemblée Municipale.

I – Camping municipal – désaffectation et déclassement

Il a été décidé de procéder à la désaffectation et au déclassement du domaine public de la Commune de Baerenthal du Camping Ramstein Plage. Ce déclassement est nécessaire pour permettre l'évolution ultérieure du camping.

J – Terrain situé au Neuweiher

L'acquisition d'une parcelle d'une superficie de 4 ares 92 située au lieu-dit Neuweiher a été décidée au prix de 50 euros l'are.

K - Tableau des effectifs

Une actualisation du tableau des effectifs a été validée par les membres du Conseil Municipal.

Communiqué de la Communauté de Communes du Pays de Bitche

Je trie Bitcherland !

Le mode de collecte des ordures ménagères évolue afin de lutter contre le gaspillage et pour une économie circulaire.

Aussi la Communauté de Communes va attribuer prochainement une poubelle extérieure supplémentaire à tous les foyers du Pays de Bitche. Cette poubelle va remplacer les sacs orange.

A cet effet, un flyer explicatif sera déposé dans votre boîte aux lettres avec le bulletin municipal.

Vie pratique

Fermeture de la bibliothèque

La bibliothèque municipale sera fermée du mercredi 15 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022 inclus.

Chasse

Des battues auront lieu sur :

le lot DECKER :

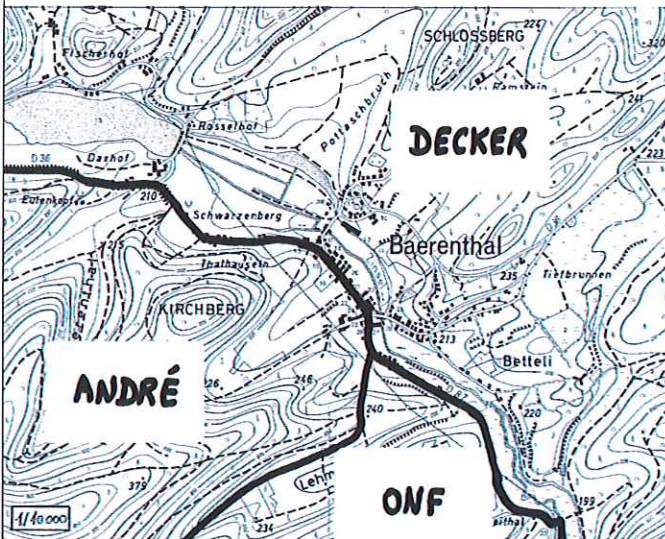
Samedi 4, dimanche 5, samedi 18, dimanche 19 décembre 2021

Le lot ONF :

Mercredi 8 et dimanche 26 décembre 2021

Le lot René ANDRÉ :

Samedi 18 et dimanche 19 décembre 2021



Repas de Noël des Seniors

Le traditionnel repas de Noël, offert aux Seniors à la salle Ramstein-Plage, ne pouvant se dérouler cette année encore dans des conditions sanitaires optimales, la commune, comme l'an dernier, va proposer la livraison du repas à domicile.

Les personnes concernées recevront leur invitation dans leur boîte aux lettres au plus tard pour le mercredi 1er décembre.

Une réponse est attendue pour le lundi 6 décembre 2021.

Les personnes qui n'auraient pas reçu leur invitation sont priées de se faire connaître en mairie.

**La Municipalité
et le Personnel Communal
souhaitent à toutes et à tous de
joyeuses fêtes de fin d'année**



Environnement

Depuis fin octobre, sur le GR53, au Muhlthal, un nouveau lieu de repos et de méditation accueille les randonneurs et les touristes.

Il s'agit d'une des 6 îtes qui seront installées tout au long du GR sur le territoire, grâce au Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Nos joies et nos peines

Félicitations à :

Mme **Marguerite Boillod** née Helf qui fêtera ses 86 ans le 8 décembre
M. **Utz Rothe** qui fêtera ses 82 ans le 10 décembre
M. **Raymond Stutzmann** qui fêtera ses 82 ans le 19 décembre
M. **André Bernhardt** qui fêtera ses 82 ans le 21 décembre
Mme **Yvonne Gehhardt** née Metz qui fêtera ses 93 ans le 24 décembre
M. **Gaston Honnert** qui fêtera ses 81 ans le 29 décembre
Mme **Jeanne Muller** née Schaeffer qui fêtera ses 90 ans le 31 décembre



Mme Eliane Musiolik et la famille remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de M. Rodolphe Frakowiack

Bloc notes

Jeudi 2 décembre : Permanence de l'UNIAT, en salle Goldenberg, de 14 h 15 à 14 h 45.

Samedi 4 décembre : SRB féminines : Baerenthal joue à Eschbach à 17 h 30.

Dimanche 5 décembre : Speckfest organisé par les SRB. Rendez-vous à 8 h 30 au stade Neufeld.

Marche d'une dizaine de kilomètres. Café-gâteaux sur le parcours. A l'arrivée, dégustation de la « erbsesupp » accompagnée de saucisses à cuire, lard, merguez à griller au feu de bois. 12 € par adulte et 6 € par enfant de 6 à 12 ans. Inscriptions (dans la limite des places disponibles) au 06 88 80 28 67 ou wolf.ced@hotmail.fr

Recherche de comédiens

Le Club Théâtre de Baerenthal recrute et encourage toute personne débutante ou non, à le rejoindre pour sa prochaine représentation. Les personnes intéressées à faire leurs premiers pas sur la scène de Baerenthal, avec une équipe jeune et dynamique, peuvent appeler aux numéros suivants pour de plus amples renseignements : 06 77 60 91 04 ou 06 80 63 70 07 ou 06 87 22 76 65.

Ce bulletin municipal vous est offert par

BYGGVIR PUB
5 rue de Philippsbourg
57230 BAERENTHAL

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 22 h 30

Samedi de 10 h à 00 h 30

Dimanche de 10 h à 23 h 30

Fermé le mercredi

Bar musical, animations diverses,
privatisation possible de salle

Petite restauration

Pizza, tartes flambées et hamburgers

Marché de Noël

les samedi 4 décembre (de 14 h à 22 h)
et dimanche 5 décembre (de 9 h à 17 h).

Venez nombreux passer un moment convivial
(nombreux exposants - restauration sur place -
Pass Sanitaire obligatoire)



Je trie  **Bitcherland!**
Pour l'environnement de demain...

**Le mode de collecte
des ordures ménagères
évolue!**



Du 15 novembre 2021 au 04 mars 2022

**Une poubelle extérieure supplémentaire
est distribuée à tous les foyers du Pays de
Bitche**

Pourquoi ?

► L'évolution de la loi

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et pour une économie circulaire prévoit que de nouvelles consignes de tri doivent être appliquées par les collectivités. L'objectif est d'augmenter le nombre de kilos de déchets recyclés par an et par habitant.

C'est ce qu'on appelle « **l'extension des consignes de tri** ».

Concrètement, un certain nombre de déchets qui étaient à jeter dans le sac bleu (déchets non recyclés) seront bientôt à recycler ! (films plastique, pots et tubes alimentaires, barquettes, etc...).

► L'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)

La TGAP est appliquée sur le traitement des déchets par enfouissement et incinération. La TGAP connaît une évolution exponentielle jusqu'en 2025 (2021 : 30 € HT par tonne ; 2025 : 65 € HT par tonne).

Il est donc nécessaire de diminuer la quantité de déchets à enfouir et à incinérer. Comment ?

En recyclant et en valorisant davantage de déchets !

Que deviennent les sacs orange ?



La Communauté de Communes du Pays de Bitche est adhérente au Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est (SYDEME). Ainsi, régulièrement, des dotations de sacs bleus, verts et orange sont organisées sur l'ensemble du territoire du Pays de Bitche.

Dès 2022, le SYDEME ne mettra plus de sacs orange à disposition des habitants.

Afin de se conformer à l'extension des consignes de tri, la proposition du SYDEME était la suivante :

Les habitants stockeraient le contenu des anciens sacs orange chez eux, à leur domicile, puis ramèneraient leurs déchets à des Points d'Apport Volontaire (comme c'est le cas aujourd'hui pour le verre par exemple).

Qu'en est-il au Pays de Bitche ?

La Communauté de Communes a étudié l'évolution du mode de collecte des ordures ménagères en combinant 2 objectifs :

- ▶ Maintenir le niveau de service apporté actuellement aux habitants (*continuer le ramassage des ordures ménagères par le camion actuel, en porte à porte, sans avoir à se déplacer dans des Points d'Apport Volontaire*)
- ▶ Se conformer aux règles d'extension des consignes de tri et s'adapter à la suppression des sacs orange

Une 2^{ème} poubelle extérieure : Comment ?

A partir du **15 novembre 2021**, une deuxième poubelle extérieure sera distribuée, gratuitement, par la Communauté de Communes, à chaque foyer du territoire (*calendrier prévisionnel au verso*).

Votre nouvelle poubelle sera dotée :

- ▶ **D'un couvercle de couleur bordeaux**
- ▶ **D'une puce électronique**

Puce destinée au suivi du nombre de levées de la poubelle à couvercle bordeaux (*notamment utile dans le cadre de la réflexion vers la mise en place d'une tarification incitative*).



INFOS

La taille de votre nouvelle poubelle sera adaptée au nombre de personnes composant votre foyer :

1 à 2 personnes : 1 bac de 120 litres



3 à 4 personnes : 1 bac de 240 litres



5 personnes et plus : 1 bac de 240 litres + 1 bac de 120 litres



Et concrètement ?

Vous disposerez de deux poubelles extérieures distinctes :

UNE POUBELLE dédiée aux déchets recyclables

- ▶ Les déchets seront déposés en vrac dans la poubelle, sans sac !
- ▶ Il s'agit là de votre poubelle actuelle



UNE POUBELLE dédiée aux ordures ménagères résiduelles

- ▶ Les sacs bleus et les sacs verts seront déposés dans cette poubelle !
- ▶ Il s'agit là de votre nouvelle poubelle, à couvercle bordeaux



La fréquence de collecte de chaque poubelle sera prochainement détaillée.



ATTENTION, votre nouvelle poubelle extérieure (à couvercle bordeaux) ne sera à utiliser qu'à compter d'une date qui sera communiquée ultérieurement.

POUR L'INSTANT : **AUCUN CHANGEMENT !**

Utilisez uniquement votre poubelle actuelle, en continuant à y déposer les sacs bleus, verts et orange.

Nous vous invitons à stocker votre nouvelle poubelle extérieure (à couvercle bordeaux) et à ne pas l'utiliser pour l'instant.

Un document explicatif détaillé parviendra prochainement à l'ensemble des habitants.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

de distribution de votre 2^{ème} poubelle extérieure
à votre domicile

Novembre



- 15/11 : Bousseviller et Breidenbach
- 16/11 : Rolbing et Schweyen
- 17/11 : Hanviller et Lengelsheim
- 18/11 : Liederschiedt, Roppeviller et Schmittviller
- 19/11 : Haspelschiedt
- 22/11 : Ormersviller et Loutzviller
- 23/11 : Epping
- 24/11 : Waldhouse et Walschbronn
- 25/11 : Walschbronn
- 26/11 : Schorbach

Samedi 27/11* : Rattrapage sur Bousseviller, Breidenbach, Rolbing, Schweyen, Hanviller, Lengelsheim, Liederschiedt, Roppeviller, Schmittviller, Haspelschiedt, Ormersviller, Loutzviller, Epping, Waldhouse, Walschbronn et Schorbach

- 29/11 : Volmunster
- 30/11 : Volmunster et Nousseviller-lès-Bitche

Décembre

- 01/12 : Siersthal
- 02/12 : Siersthal et Lambach
- 03/12 : Obergailbach
- 06/12 : Hottviller
- 07/12 et 08/12 : Lemberg
- 09/12 : Lemberg et Mouterhouse
- 10/12 : Reyersviller

Samedi 11/12* : Rattrapage sur Volmunster, Nousseviller-lès-Bitche, Siersthal, Lambach, Obergailbach, Hottviller, Lemberg, Mouterhouse et Reyersviller

- Du 13/12 au 17/12, du 20/12 au 23/12 et le 27/12 : Bitche
- Du 28/12 au 30/12 : Bining

Janvier 2022

03/01 et 04/01 : Enchenberg
05/01 et 06/01 : Bettviller

Vendredi 07/01 et Samedi 08/01* : Rattrapage sur Bitche, Bining, Enchenberg et Bettviller

10/01 : Rahling et Philippsbourg
11/01 : Philippsbourg et Eguelshardt
12/01 : Eguelshardt
13/01 : Baerenthal
14/01 : Baerenthal et Sturzelbronn
17/01 et 18/01 : Achen
19/01 : Achen et Etting
20/01 : Etting et Gros-Réderching
21/01 : Gros-Réderching

Samedi 22/01* : Rattrapage sur Rahling, Philippsbourg, Eguelshardt, Baerenthal, Sturzelbronn, Achen, Etting et Gros-Réderching

Du 24/01 au 28/01 et le 31/01 : Petit-Réderching

Février 2022

Du 01/02 au 04/02 et du 07/02 au 08/02 : Rohrbach-lès-Bitche
Du 09/02 au 11/02 : Goetzenbruck

Samedi 12/02* : Rattrapage sur Petit-Réderching, Rohrbach-lès-Bitche et Goetzenbruck

Du 14/02 au 16/02 : Montbronn
17/02 et 18/02 : Soucht
21/02 : Rimling
22/02 : Rimling et Erching
23/02 : Saint-Louis-lès-Bitche
24/02 : Meisenthal

Vendredi 25/02 et Samedi 26/02* : Rattrapage sur Montbronn, Soucht, Rimling, Erching, Saint-Louis-lès-Bitche et Meisenthal

Du 28/02 au 04/03 : Dotation des professionnels

Communauté de Communes du Pays de Bitche
4, rue du Général Stuhl 57230 BITCHE

INFOS : 03 87 96 99 45 / www.cc-paysdebitche.fr

** Des passages de rattrapage sont effectués le SAMEDI pour les personnes non disponibles lors du premier passage*